

Gilles THOMAS

UN « ILLUSTRE INCONNU » À LA TÊTE DE L'I.G.D.C.S.P. : BRALLE

L'« Inspection générale des carrières sous Paris » fut créée le 4 avril 1777, mais Charles-Axel Guillaumot ne prêta serment par devant Lenoir, Lieutenant général de Police, que le 19 avril de cette même année¹. Avait alors été créée une Commission des carrières, composée de Lenoir et du comte d'Angivillier, Directeur général des Bâtiments, qui nomma le 24 du même mois, Guillaumot « *Contôleur et Inspecteur général en chef des visites et opérations relatives aux carrières de Paris* ». Guillaumot est connu pour avoir été « *Inspecteur Général des Carrières Sous Paris et Plaines Adjacentes* » en activité, jusqu'à sa mort le 7 octobre 1807, décès pour lequel Le Bossu, premier inspecteur particulier des carrières écrira à son excellence le ministre de l'Intérieur, « *Monseigneur, les carrières viennent de faire une perte considérable dans la personne de Mr Guillaumot* »... tout en en profitant pour revendiquer sa place à la tête du service, justifiant de 30 années « *de bons et loyaux services* » en tant qu'inspecteur particulier, compte non tenu de dix années passées dans les Bâtiments du roi.

Si l'on regarde attentivement entre ces deux dates butoirs que sont 1777 et 1807, on s'aperçoit que la carrière « souterraine » de Guillaumot (qui était aussi Directeur de la manufacture des Gobelins) connut quelques vicissitudes. La période d'application de la loi des Suspects lui fut en effet néfaste comme à tout un chacun ; il faut dire à son corps défendant qu'il avait quand même été nommé par notre bon roi Louis le Seizième du nom ! C'est entre les années 1791 et 1796 que les choses se gâtèrent pour Guillaumot, et se complexifièrent pour nous, amateurs d'histoire. Le 3 septembre 1791, c'est un dénommé Noël Laurent Duchemin, Inspecteur général du Pavé de Paris qui fut à la tête du service, et ce jusqu'à la fin de l'an II. Au début de l'an II un inspecteur lui fut adjoint : Pierre Antoine Demoustier Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Enfin de l'an III à l'an IV Demoustier fut remplacé par un dénommé Bralle (de prénoms François Jean).



Nonmerque, Nouette, et Nouette
pour une ampliation lui a été
faite par M. Civel.
Certifié le préfet Etat exist
Paris le 19 mai 1793 Bralle
inspecteur en chef de la Garantie de
Paris, Compagnie Royale de

À défaut du portrait, la signature de Bralle.

Mais, les choses vont encore se gêner, comme si cela n'était déjà pas suffisamment compliqué de démêler l'écheveau des initiales des inspecteurs, gravées sur les tranches de consolidation réalisées sous Paris pendant cette période. À partir de l'an III et jusqu'au 26

¹ Le soir même, aux alentours de minuit, un fontis se manifesta « *rue d'Enfer, vis à vis les murs du Luxembourg, dans la cour d'une maison appartenante (sic) à Madame la Marquise de Roncet. Le dessous d'une remise double et partie de celui d'une autre, s'est effondré, et une voiture à quatre roues a été ensevelie sous les décombres, un cabriolet a aussi été entraîné en partie* », montrant si besoin était l'urgence de la situation ; tout Paris menaçait effectivement ruine !

prairial de l'an VII, il existe bien des pièces relatives aux travaux des carrières signées « Bralle, Ingénieur hydraulique, Inspecteur général des Carrières, co-Inspecteur de la sixième division des Bâtiments civils ». Et pour tout simplifier, on trouve conjointement des pièces signées Guillaumot, Inspecteur général des Carrières.

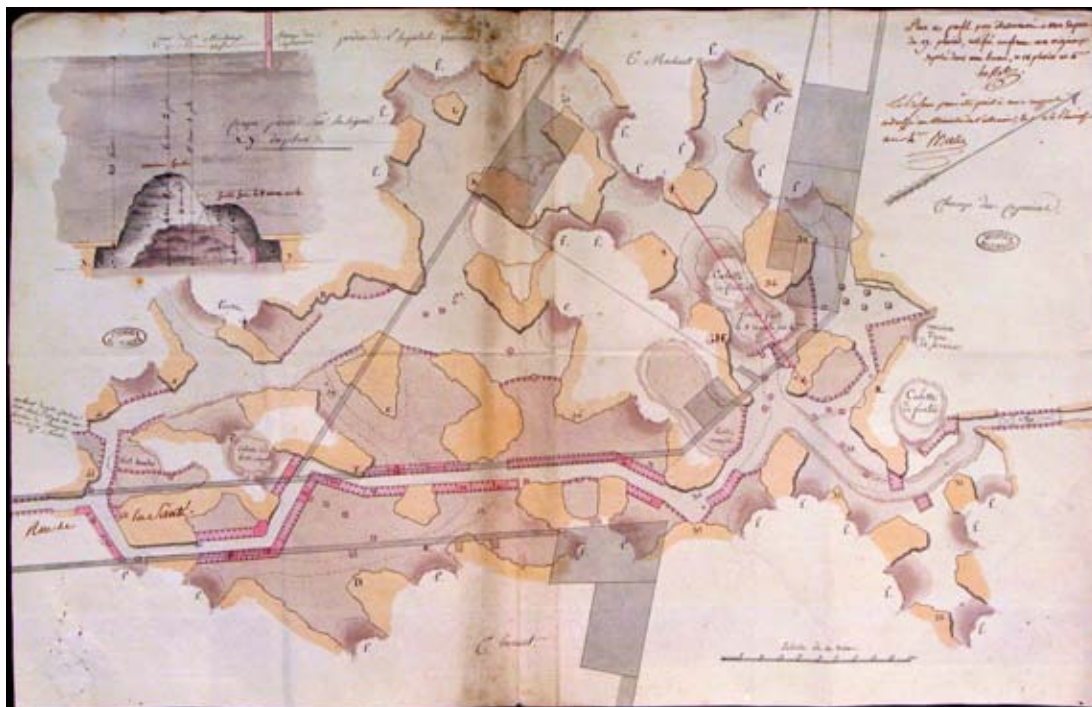
Par exemple, concernant les travaux de Bralle associés au Champ des Capucins et donc à notre carrière sise de nos jours sous l'hôpital Cochin, nous trouvons par exemple cette lettre datée du 15 Messidor An 4 (= 3 juillet 1796) :

« L'ingénieur en chef, inspecteur général des eaux, fontaines du département de la Seine, au ministre de l'Intérieur.

Les observations du citoyen Legois, commissaire de Police de la division de l'Observatoire, 12ème arrondissement, sur l'état actuel du champ des Capucins sont justes, et il serait effectivement possible que des malveillants profitassent des inégalités du terrain pour se soustraire à la vigilance des patrouilles. Mais la réduction opérée dans le nombre des ouvriers des carrières par des vues d'économie, qui s'accordent mal avec l'urgence des travaux qu'elles comportent n'ont pas permis d'y mettre toute l'activité désirable. Je les dirige en ce moment vers la rue des Bourguignons, en partant de la rue de la Santé et dès que je serais parvenu à un très vaste fontis qui se trouve à peu près au milieu de l'alignement, j'en profiterais pour ouvrir un nouveau trou de service au moyen duquel on pourra déblayer une très grande partie des terres, dont se plaint le citoyen Legois.

Quand à l'ancien trou dont il parle, il est rempli et je ne pourrai en faire usage, que lorsque les communications seront ouvertes entre les vides et les nombreux fontis qui sont répandus sous la surface du champ des capucins. Il y avait en ce moment trop de distance et de circuit à faire pour y prendre des terres dont le transport deviendrait extrêmement dispendieux. En attendant que je fasse ouvrir un nouveau trou de service, ce qui demandera encore quelques temps, je pourrais, si le ministre m'y autorise, occuper un atelier de terrassiers à relever les terres qui bordent la rue de Bourguignons, et à faire disparaître les enfoncements, coupures et monticules qui offrent le plus grand danger pour la sûreté publique.

L'ingénieur en chef BRALLE ».



Sur ce plan des Archives nationales (© photo Robert Chardon), dressé pour être annexé à un rapport de Bralle du 17 pluviôse an 4, et dont cette copie a été jointe à un rapport adressé au ministre de l'Intérieur le 26 pluviôse an 4, on distingue le très vaste fontis en question dont une coupe est dessinée, ainsi que l'ancien trou de service évoqué.

Des « sources » de cet article sur un « ingénieur hydraulique », à celles de Bralle

Que savons-nous de ce dénommé *Bralle* ? Très peu, voire quasiment rien d'après Émile Gérards qui ne référence ce personnage que pour deux pages de son livre incontournable « Paris souterrain » (p.263 et 292 sur près de 670 pages) ! Bien d'avantage grâce à Philippe Vassal qui a écrit « Les eaux de Paris en Révolution (1775-1825) », étude parue en décembre 1997 aux éditions Graphein. La synthèse suivante est basée principalement sur cet ouvrage peu connu et qui mériterait de l'être davantage ; j'espère tout simplement et sincèrement dans ce qui suit ne pas avoir trahi la pensée et les écrits de « l'amiral » Ph. Vassal. Cette disproportion dans la répartition des sources d'information est tout à fait logique puisque Bralle était, si l'on en croit l'ordre de priorité donné par la succession de ses titres, d'abord *ingénieur hydraulique avant d'être Inspecteur général des carrières*. Il le redevint par la suite, s'il ne cessa jamais de l'être ; l'assassin revient toujours sur les lieux de son crime. Il eut comme logement de fonction la « *Maison des eaux d'Arcueil, rue Cassini, Fbg Jacques près l'Observatoire* », connue de nos jours sous le vocable générique de *Maison du fontainier* : donc Bralle était un fontainier, profession honorable s'il en fut !

Bralle (1750-1832), entra dans l'administration en 1768². Il occupa d'abord un poste d'inspecteur des canaux de Picardie, puis à partir de 1784 travailla sur les inondations à répétition qui affectaient la ville de Nemours³. Ensuite en février 1789, il fut contrôleur pour le futur canal de l'Yvette, avec Celerier. Par une lettre aux administrateurs du département de la Seine datée du 26 ventôse an IV⁴, Bralle affirma que le canal de l'Yvette « *on y reviendra nécessairement tôt ou tard* ».



Sur cet extrait de plan de l'abbé Roussel (1732), juste au dessus et donc au Nord de l'hôpital Sainte-Anne, on distingue la représentation d'un creux dans la surface des terrains correspondant à une « Carrière de charbon de terre » (photo Franck Albaret / BHVP).

Son ambition d'obtenir le titre prestigieux de « gouverneur de la Samaritaine » n'étant pas réellement satisfaite, Bralle s'était alors mis à spéculer sur le charbon de terre, et sur l'horlogerie, ce qui l'avait amené au bord de la ruine. « *J'ai employé toutes les ressources de*

² AN F13/1+013, VdP VO3/638

³ AN F14/600

⁴ VdP VN3/1

mon talent et de mon génie, rien ne m'a réussi » écrivait-il⁵. Bralle avait pourtant envisagé ces difficultés, arguant de l'épuisement du charbon de terre puisqu'il ne se « reproduisait » pas comme le charbon de bois⁶. La Révolution lui fut la bienvenue. À Bralle succèdera l'ingénieur des Ponts et Chaussées Pierre-Simon Girard.

Profitons-en pour contempler un objet regroupant à la fois l'une des passions de Bralle (l'horlogerie) et son occupation professionnelle : la fontainerie. Il s'agit de l'un des deux exemplaires d'une pendulette commandée par le comte d'Artois⁷, futur Charles X, et offerts comme cadeaux, l'un à son épouse et l'autre à la dauphine Marie-Antoinette. Tous les éléments de cette maquette qui appartient désormais au musée Carnavalet, pendule, baromètre et meuble, sont démontables. Chacun aura reconnu la fontaine de la Samaritaine située sur le Pont-Neuf, et dont le carillon rythmait la vie des parisiens. Reconstituée par Robert de Cotte en 1712-1719, restaurée par Soufflot et Gabriel en 1771, elle fut démolie en 1813.



Maquette de la pompe de la Samaritaine, réalisée par Pasquier, R. Robin (1742-1799) et Bourron (1772) en bois sculpté peint et doré, bronze ciselé doré, glaces, émail (Inv. PM 034 / © Dominique Juigné).

La « révolution des eaux » sous Bralle

Sous la Révolution, l'administration des eaux fit la sienne : les eaux royales (Médicis et Samaritaine) devinrent propriété de la Nation et furent confiées au ministre de l'Intérieur. (Les eaux de la Ville *i.e.* les sources du Nord et la pompe Notre-Dame restèrent à la Ville mais sous le regard discret du ministre de l'Intérieur). Les eaux royales comme celles de la Ville furent administrées par Jean-François Bralle, « ingénieur hydraulique » de la ville, qui succéda alors à l'architecte Bernard Poyet (qui se prononce « Poyette »), fin brumaire an III.

À la chute de la monarchie, Bralle, qui dès mai 1792 avait marqué d'un geste bien visible son adhésion à la Révolution en participant à l'offrande de 3000 Livres tournois (probablement en assignats) à l'Assemblée Nationale, fut nommé inspecteur de l'aqueduc Médicis en lieu et place des frères Gondouin. Ces entrepreneurs, chargés de l'entretien de l'aqueduc depuis près d'un siècle, se seraient bien évidemment vus poursuivre ce lignage.

⁵ AN F14/683

⁶ AN F14/7104

⁷ En 1787 celui-ci fit, comme chacun sait (mais comme toute préterition, cela va toujours mieux en le disant, *a fortiori* en l'écrivant !), une collation sur la table de Décure dans les Catacombes de Paris. Il était alors accompagné de quelques dames de la cour.

Mais leur déception refroidit quelque peu leur zèle révolutionnaire ⁸, tandis que Bralle au plus fort de la terreur, avait été inquiété juste ce qu'il fallait pour passer pour un honnête homme. Outre sa réputation de patriote, Bralle semble avoir été un relativement bon hydraulicien : il avait donc autrefois travaillé aux canaux de Picardie, eut aussi l'expérience du *Médicis* et aurait également rédigé une étude remarquée sur la Samaritaine. Mais ce qui lui valut une haute réputation ce fut, semble-t'il « *l'affaire de la pompe du Jardin des Plantes* » (cf. note I).



Une des rares plaques en tôle émaillée identifiant le réseau d'aqueduc des Sources du Nord de la Ville de Paris, et dont s'occupe par délégation une association consœur de la notre, possédant même des membres en commun avec la Sehdacc : l'Association Sources du Nord, Étude et Préservation (© Jean-Luc Largier / ASNEP).

L'apparition d'une administration papivore et tatillonne semble dater de la Révolution puisque aux structures légères de l'administration d'Ancien Régime succéda cette bureaucratie « *entassée dans les anciens palais, absorbée dans les querelles d'attribution d'incompétences* ⁹ ». Les plus infimes travaux d'hydrauliques déclenchaient de lourdes procédures. Ainsi, pour le simple remboursement d'entrepreneurs, on se mit à assister à :

- la vérification du travail sur le terrain par un inspecteur ;
- une vérification de la facture par Bralle ;
- puis une certification par la commission des Travaux publics.

Ce qui n'empêchera nullement les malversations comme les détournements d'argents et autres pots de vin, dont sont encore friands nos jours certaines directions ¹⁰.

C'est à partir de brumaire an III, que Bralle habita au « château d'Arcueil » (sis à proximité de l'Observatoire), dans l'appartement de fonction du premier étage situé au dessus du réservoir terminal de l'aqueduc Marie de Médicis (aussi dénommé regard numéro XVII ou maison du Fontainier). Il occupa ce logement de fonction jusqu'en 1814. En 1806, le gardien de la désormais vieille pompe de la Samaritaine, qui s'appelait Fauchon, avait succédé à sa belle-mère comme concierge du château d'Arcueil ¹¹. Une lettre anonyme du 29 frimaire An III ¹² parle de « *dépenses énormes à la maison où Bralle habitait* ». Pour chauffer son nouveau et somptueux logis, il avait incontestablement des dépenses somptuaires, ayant fait venir à dos d'homme un poêle depuis le Palais-Bourbon ¹³.

⁸ AN F13/1006

⁹ On ne change pas un processus gagnant, éventuellement on modifie son nom pour lui conférer une aura de modernité : ce procédé est désormais connu sous le nom de « principe de Peter ».

¹⁰ « Affaire de pots-de-vin à la Ville de Paris » dans *Le Matin* du jeudi 23 octobre 1986 ; « Pots-de-vin à la ville de Paris : douze personnes interpellées » dans *Le Monde* daté du vendredi 24 octobre 1986 ; « Pots-de-vin à la Ville de Paris. Deux ingénieurs et quarante employés écroués », *Le Parisien* du vendredi 24 octobre 1986.

¹¹ AN F13/1014

¹² AN F13/1002

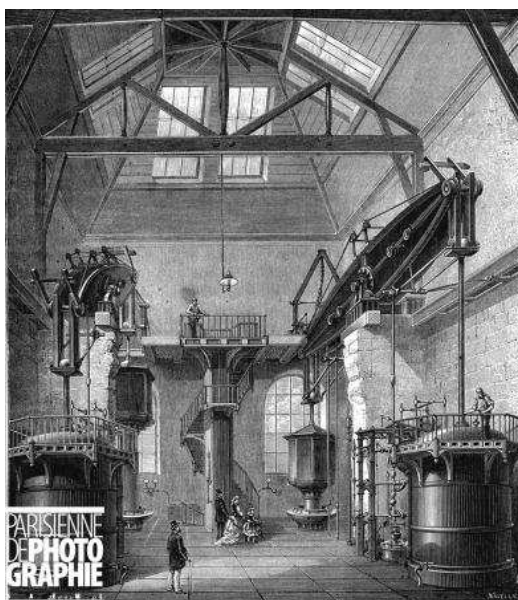
¹³ AN F13/968



Photos du « Château d'eau d'Arcueil » en 1901, 1990 puis l'hiver 1996 (© DR).

À la fin de l'an III, l'Hôtel des Invalides dont l'abonnement avait été résilié en 1788, demanda son rebranchement sur l'eau du Gros-Caillou sur proposition de Bralle¹⁴. Ce fut accepté d'abord uniquement pour les cuisines, puis pour la buanderie. Pour suppléer au besoin d'eau, concomitamment un puits à manège fonctionnait à l'angle nord-est de l'établissement. Celui-ci était mû par deux chevaux, lesquels par manque de place ne tournaient pas autour du puits mais à côté, ce qui nécessitait un système de renvoi d'angle.

L'utilisation de pompes à feu... pour aspirer de l'eau¹⁵ !



Certainement la plus célèbre des pompes à feu parisienne, mais aussi la plus mal implantée : celle de Chaillot. En effet étant dans le 16^e donc à l'ouest, elle pompait des eaux de Seine chargées de tous les rejets dont le fleuve s'était « enrichi » en traversant la capitale. Peut-être faut-il y voir un lien avec ces quartiers huppés desservis : des eaux riches pour un arrondissement qui l'est lui-même ? La richesse va toujours à la richesse ! =I ;-))

Bralle fut aussi mandaté par le ministre des Travaux publics pour superviser les pompes à feu de Paris¹⁶. En nivôse an III, la Commission des Travaux publics (organe de la Convention) lui confia l'entretien de la Samaritaine. Bralle avait alors proposé sous forme de

¹⁴ AN F13/1011

¹⁵ Il est parfois de ces rapprochements savoureux, comme sait parfois nous en réserver Paris. Des pompes à feu... pour délivrer de l'eau (elles étaient en effet mues par la vapeur) ; tout comme une taxe sur le vin permit de financer la construction de l'aqueduc d'Arcueil ; ou également ce musée du vin dont l'accès se situe rue des Eaux dans le 16^e arrondissement !

¹⁶ VdP VN3/1, VN3/2 et VO3/764

rapport une longue liste des améliorations à apporter, « *rapport qui fixa les suffrages de l'Académie* »¹⁷. L'axe de la roue à aube venait de se rompre après 25 ans de bons et loyaux services, ce qui tombait fort à propos. En effet les travaux de restauration, qui commencèrent en messidor an III, durèrent plus d'une année, et Bralle profita de ce long délai pour faire les modifications qu'il préconisait avec l'espoir de doubler le débit, ce qui ne fut pas vraiment le cas, l'amélioration se révélant infime.

Ces travaux ayant laissé un important tas de bois dans lequel piochaient les ouvriers, Bralle demanda au commandant du poste de garde installé dans la pompe de faire cesser ce pillage, et proposa d'en céder 4 voies $\frac{3}{4}$ aux receveurs des fontaines marchandes, carotte envisagée pour stimuler leur zèle¹⁸. Le Ministre refusa car il réservait le bois pour les boulangers, et malgré l'insistance de Bralle qui arguait que la peinture rendrait ce bois impropre à un usage de cuisson, le Ministre persista dans son refus¹⁹. En frimaire an IV, Bralle demanda alors au corps de garde installé dans la partie de la Samaritaine qui venait d'être libérée, de surveiller le bois de rebut.

Parmi les modifications réalisées :

- les cylindres de pompes en cuivre, cannelés par l'usure, furent remplacés par des cylindres plus larges (de 10 pouces de diamètre) ;
- tous les tuyaux et clapets furent adaptés à ce nouveau calibre de 10 pouces ;
- les colonnes montantes furent refaites avec des tuyaux de fonte pris sur la réserve des pompes à feu ;
- les paliers de bronze furent changés ;
- la conduite entre la pompe et la fontaine du Trahoir, en fonte ancienne et fragile, fut abandonnée. L'eau transita par la conduite en plomb du Médicis passant sous la chaussée du pont Neuf.



Carte postale de la fontaine du Trahoir (Neurdein frères)

¹⁷ AN F14/183

¹⁸ Certaines fontaines étant payantes, leurs receveurs mal payés n'oubliaient pas de se servir sur les recettes.

¹⁹ AN F13/1002 (Nivôse an IV)

La pompe Notre-Dame et la Samaritaine

En ventôse an III, Bralle consulté sur la possibilité de réparer la pompe Notre-Dame, affirma « *on ne tardera pas à prendre un parti définitif* »²⁰. Devenue Pompe de la Raison par débaptisation révolutionnaire (cela vaut mieux qu'une démolition ; les révolutionnaires étaient peut-être des fous sanguinaires, mais pas si stupides que cela !), il la décora de la devise « Unité, Indivisibilité de la République » pour 36 Francs Germinal. Et les soirs de fêtes patriotiques, elle fut illuminée, mais plutôt chichement puisqu'on ne lui accordait que 20 lampions. Comme pour la Samaritaine, Bralle fit unifier les diamètres des clapets et des conduites à 8.5 pouces, sans que cela améliorât les performances de la pompe. Bien que l'entretien, assuré par les deux charpentiers Bureau et Mélé, en fut toutefois simplifié, ceux-ci trouvaient néanmoins n'importe quel prétexte fallacieux pour arrêter la machine. Bralle dut menacer Mélé de renvoi pour que ces habitudes cessent²¹.

En l'an VII, Bralle voulut faire vider les locaux de la pompe, car des marchands ambulants y entreposaient leurs éventaires, contre rétribution à ces deux charpentiers décidément indisciplinés et aliénables²². Pour cela il demanda le concours de la police ainsi qu'une augmentation des salaires des deux coreligionnaires ; seule la police bougea !

Pendant cette période, Bralle s'était aussi attelé à des travaux moins visibles mais pouvant concerner tout autant l'adduction d'eau : des consolidations dans les anciennes carrières souterraines de la Ville de Paris.



Identification d'un travail de mise en sécurité d'une portion de l'aqueduc d'Arcueil, constamment soutenu par d'anciennes carrières dans sa traversée du 14^e arrondissement. Celui-ci a été réalisé pendant la 3^e année de la République française (une et indivisible !), et c'est le 4^{ème} effectué sous l'inspection de Bralle. Le massif portant ce graphisme officiel (et sur lequel on voit encore le modèle au crayon qui a servi au graveur) a été édifié, non pas comme renfort pour soutenir un bâtiment construit au dessus, mais pour remédier à un effondrement (= fontis) qui s'était produit à cet endroit sous le cours de l'aqueduc, « précisément » entre les regards 24 et 25. (Photo Baunau)

Quand l'eau commença à manquer aux établissements nationaux, parmi les explications avancées l'on évoqua les impondérables météorologiques, la rareté des combustibles, la guerre, les assignats, et déjà la pénurie d'ouvriers plombiers. Bralle, qui était tombé malade durant l'hiver de l'an III, juste au moment du dégel²³, et ne pouvant compter sur une arrivée de plombiers estampillés *made in Poland* (=I ;-)) suggéra l'ouverture d'une école destinée à la formation des futurs plombiers²⁴. En fait, tout ceci était dû à l'incurie et à cinq années sans

²⁰ VdP DL1/4

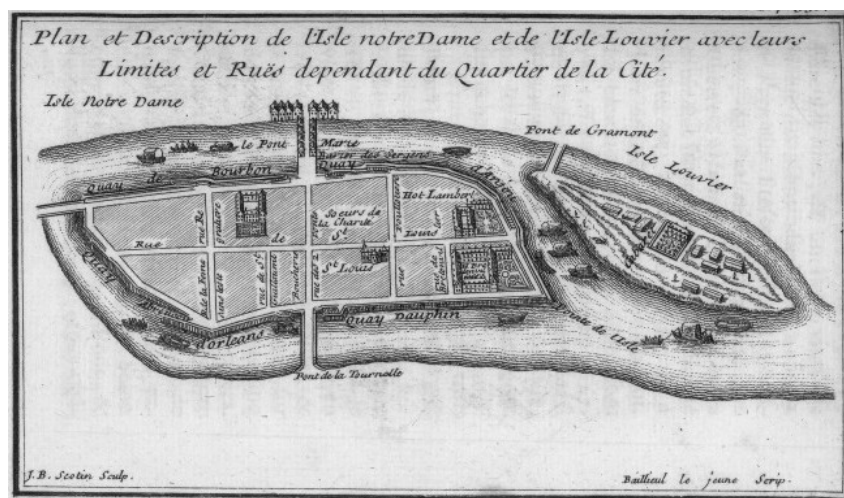
²¹ AN F13/1011

²² Depuis Messidor An IV, les salaires des charpentiers étaient alignés sur ceux des ouvriers des carrières (réf. AN F13/575).

²³ AN F13/1012

²⁴ AN F13/320 : « On n'a point fait d'élèves de ce genre depuis la Révolution ».

entretien ; le seul éclat dont brillèrent les conduites était celui de leur non-nettoisement, les fuites avaient perduré sans aucune tentative de réparation, les mécanismes n'avaient pas été lubrifiés²⁵. L'inexpérience de Bralle (ou plutôt son manque d'organisation), qui avait entrepris de tout rénover sans planification aucune, n'avait pas arrangé les choses. La Commission des Travaux publics proposa de fournir 24 voies de bois par jour aux pompes à feu ainsi qu'une livre de pain supplémentaire aux ouvriers affectés aux réparations, sans pour autant spécifier où trouver ces deux éléments. Pour remédier à cette situation, de nombreuses suggestions plus ou moins réalistes surgissaient comme sortant d'une boîte de Pandore. Bralle, qui avait embauché Capron²⁶ dans l'Administration des Eaux, soutenait son projet de pompe hydraulique à l'île Saint-Louis²⁷ tout en proposant le sien propre : une « prison élévatoire » sur l'île Louvier, dans laquelle des prisonniers fourniraient assez d'eau pour toute la Ville, moyennant quatre à cinq heures de pompage à bras par jour²⁸.



Extrait d'un plan montrant les îles « Nostre-Dame et Louvier » (documentation Denis Prouvost).

Tandis qu'à la Samaritaine, le mécanisme de l'horloge donna des signes de fatigue en l'an III, pour s'immobiliser l'été de l'an V ; Bralle voyait ainsi le mariage de la carpe et du lapin en la réunion de ses deux « préoccu-passions », tant spéculative que professionnelle. L'horloger Robin qui se chargea de la réparation, n'ayant reçu pour tout salaire que l'autorisation de conserver le vieux mécanisme, signala pour rentrer dans ses frais, que le cadran n'indiquait pas les minutes, avec le secret espoir qu'on le chargerait peut-être de peindre les chiffres²⁹. Bralle appuya la demande³⁰ « pour rendre les parisiens ponctuels » (et leur permettre de « travailler plus pour gagner plus » ?) et proposa par la même occasion une

²⁵ AN F13/320 et F14/188

²⁶ Entre autres projets proposés par Capron : une « place de Commerce » sise place de la Bastille avec bassin d'arrivée du Canal de Dieppe (réf. AN F13/965).

²⁷ AN F13/320 : transmission par Bralle de ce projet en fructidor an III

²⁸ AN F13/320. Autre exemple connu de cette utilisation de la force musculaire de forçats : l'alimentation en eau de l'hôpital de Bicêtre, en puisant au fond du grand puits de 57 mètres de profondeur, réalisé sur les dessins de Boffrand entre 1733 et 1735. Quant à « nos » carrières, c'est aussi le principe de fonctionnement des « ateliers de Charités » qui furent à l'œuvre à partir des années 1789-1790 ; si tout travail mérite salaire, à l'époque un salaire, ou une indemnité (l'équivalent d'un revenu minimum d'insertion !) ne pouvait être revendiqué sans donner de son énergie en retour.

²⁹ Cette horloge n'attendit donc pas la création des *UnterGunther* pour être réparé bénévolement (« La Culture en clandestins. L'UX », par Lazar Kunstmann (© Hazan – mars 2009).

³⁰ VdP VD*7030 ?

graduation décimale pour leur inculquer les rythmes de l'ère nouvelle³¹. Cette demande zélatique (voire gigonnaire³² !) demeura sans suite. Lors du démantèlement du carillon, Bralle proposa de le transférer à la nouvelle Halle à la volaille toute proche (actuel quai des Augustins)³³. D'autres destinations étaient aussi évoquées : la Halle aux draps, la Bourse, la Halle aux blés, la Banque de France, l'église de Saint-Eustache.

Comme un phénomène digne des vases communicants, plus le mécanisme de l'horloge de la Samaritaine vieillissait et montrait des signes de faiblesse, plus la fontaine rayonnait littéralement ! En effet, si dès son origine, chaque soir de fête la Samaritaine était illuminée, ce rite de l'éclairage festif perdura au delà des vicissitudes de la Révolution, même lors des pires pénuries. Après le coup d'État du 19 brumaire, Bralle augmenta encore l'éclairage afin de manifester sa reconnaissance au Premier Consul (mais soyons réalistes, au frais du gouvernement) ; le nombre de lampions passa ainsi de 100 à 150, puis à 180³⁴.

La chasse aux rats des carrières : gaspards et autres fraudeurs à l'Octroi



Photos prises à l'intérieur de l'aqueduc d'Arcueil : à gauche une voûte particulière due à Bralle *himself* en 1807, à droite l'inscription de quelqu'un y ayant circulé en 1784 (© <http://ruedeslumieres.morkitu.org>).

Pendant ce temps là, il s'en passait de belles sous terre, ou plus exactement y passaient de vilains messieurs, et pas uniquement *via* les carrières. Déjà n'oublions pas que ce n'était pas comme de nos jours le royaume du silence et de la nuit. Il y régnait une multitude de bruits dus à une population ouvrière qui y œuvrait au noir, mais que l'on ne s'y m'éprenne pas elle était payée pour cela (éventuellement chichement), tant pour des travaux de construction,

³¹ Le temps des saisons avait été effectivement re-découpé selon un nouveau calendrier chantant dû à Fabre d'Églantine, et les nouvelles montres possédaient leur cadran divisé non plus en 12 mais en 10 parties.

³² Pour tout savoir sur un travail « gigonnaire » particulier car sous Paris, voir l'article « Les murs de l'Histoire / L'Histoire des murs. Deux autographes méconnus de Henri Poincaré (X-1873) "visibles" à Paris » paru en octobre 2006 p.45-55 du numéro 40 (spécial « Médailles et Graffitis ») du bulletin de la SABIX (= Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'École polytechnique).

³³ VdP VO3/147

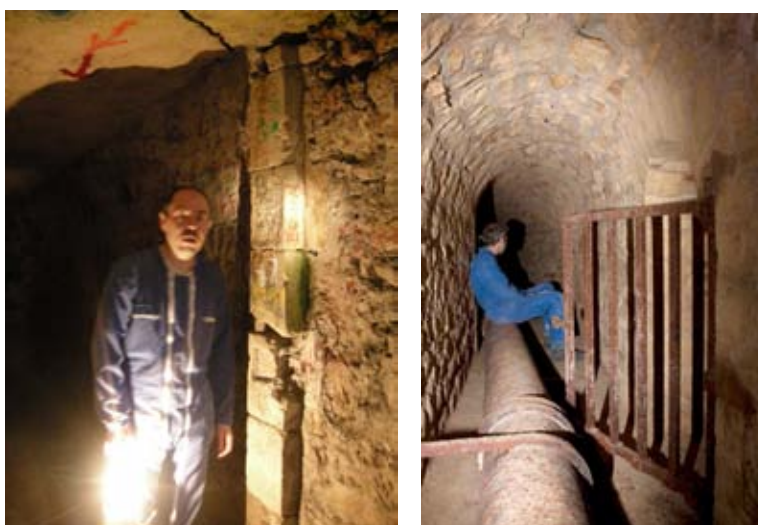
³⁴ Ce nombre de lampions correspond en fait à ceux de trois autres bâtiments outre la Samaritaine : le château d'Arcueil, le château d'eau du Palais-Royal et la fontaine du Trahoir.

de restauration ou de nettoyage ; cette dernière activité étant dénommée par l'ASNEP par l'euphémisme de « petit entretien », depuis qu'elle a la charge de celui des Sources du Nord ! Après le 18 Brumaire, la galerie de l'Aqueduc Médicis devint même fort animée, puisque sa remise en état fut missionnée à des « ateliers décadaires » qui occupèrent à nouveau de nombreux chômeurs³⁵. Mais cette « voie royale » vit également passer de nombreux fraudeurs d'octroi jusqu'en Germinal an IX, quand la police intervint³⁶.

Ces problèmes de fraudeurs à l'Octroi étaient loin d'être une nouveauté pour les carrières ; Guillaumot en avait pris conscience dès janvier 1777 :

« La première pensée dont sont frappées les personnes instruites de ces circonstances, est le danger imminent qui menace perpétuellement les habitants de ces quartiers, par l'éboulement qui peut se faire d'un moment à l'autre ; de leurs maisons, jardins, cours, et la seconde réflexion tombe nécessairement, par les inconvénients terribles qui peuvent résulter d'un asile impénétrable et toujours ouvert à cette multitude de malfaiteurs inséparables d'une capitale immense et des réserves que pourraient présenter ces cavernes à des mutins qui seraient tentés de s'y réfugier, pour s'y maintenir dans une indépendance funeste à leurs concitoyens.

Enfin, l'on ne peut s'empêcher de convenir que cette communication souterraine de l'extérieur à l'intérieur de la ville, a facilité plus d'une fois l'introduction en fraude de plusieurs denrées assujetties par le souverain des droits d'entrée et quoique d'après les idées populaires, cet inconvénient ne semble tomber que sur les fermiers généraux, néanmoins, on ne peut disconvenir, qu'à la longue, le citoyen honnête et soumis aux lois n'en devienne la seule victime, puisque la contrebande diminuant nécessairement une branche des revenus du Roi, les fermiers généraux, au renouvellement du bail, offrent un moindre prix des objets qui ont soufferts la fraude, et le Roi, pour ne pas perdre de ses revenus, est forcé d'augmenter le droit par la denrée, ou d'en établir un nouveau, ainsi nouvelle charge pour ceux qui étant de bonne foi, ne puisent qu'aux sources légitimes. »



La photo de gauche montre l'emplacement d'une ferrure au niveau du « mur de fraude » qui avait été installé dans les carrières, au droit la barrière Saint-Jacques (© Julian Pepinster).

Tandis que celle de droite prise dans l'aqueduc d'Arcueil sous la cité Universitaire, montre dans la galerie, une grille permettant de fermer l'accès à la carrière sise en niveau inférieur (© JPéG). Cette grille robuste « fermée d'une serrure et d'un cadenas », donne une bonne image du type de fermeture qui pouvait être mis en place pour lutter contre les fraudeurs à l'octroi voulant utiliser les carrières (une porte en bois aurait présenté deux inconvénients majeurs : le matériau est putrescible à cause de l'humidité permanente, et de plus sa structure résiste moins bien à un individu décidé).

³⁵ Finalement les indemnités chômage n'étaient pas versées à des personnes qui l'étaient, puisqu'il fallait travailler pour les percevoir !

³⁶ AN F13/1014

Rien ne changea véritablement malgré cette lutte organisée contre les fraudeurs. Dans son « *Rapport sur les issues et communications existantes dans les carrières sous Paris du 8 prairial de l'an 3 de la république française une et indivisible [27 mai 1795]* » à l'attention du Comité de Salut Public, cosigné avec Le Bossu et Husset, Bralle écrit :

« L'état que nous présentons est divisé en 6 parties : la barrière de Reuilly, le faubourg Marceau, le faubourg Jacques, le faubourg Germain, Vaugirard et Chaillot.

Le comité verra que cet état indique les communications de l'extérieur à l'intérieur savoir : 4 du boulevard Jacques à la plaine de Montsouris et de Montrouge, une de la demi-lune de la barrière des Gobelins à la plaine d'Yvri et de Gentilly, une du boulevard Montparnasse à la plaine au delà des murs, une de Chaillot à la plaine.

Du moment où le comité nous fit connaître ses intentions, des ordres ont été donnés de travailler jour et nuit à intercepter ces communications par deux murs de chacun 4 pieds et par un bourrage en terre de 9 pieds d'épaisseur entre deux.

Au pied de ces murs et sur quelques toises d'étendue, il sera répandu de la poudre de chaux tamisée de manière que personne ne pourra en approcher sans laisser de traces.

Quant au nombre des puits communiquant dans les carrières, il s'élève à 197, mais la plupart sont fermés par de la maçonnerie ; quelques autres nous sont nécessaires soit pour donner de l'air, soit pour fournir de l'eau qu'on emploie à la maçonnerie ; ceux-ci seront condamnés par des murs dans lesquels on ménagera des barbicanes impénétrables à un homme, ou par des grilles fermées d'une serrure et d'un cadenas.

À l'égard du petit nombre de ceux qui communiquent encore avec les carrières sans utilité pour leur service, on s'occupe de leur fermeture sans désenclaver, de manière qu'en ce moment toutes les communications sont ou fermées ou gardées par les ouvriers employés à les interrompre.

Nous ne devons cependant pas dissimuler au comité de salut Public, qu'il peut exister d'autres puits, d'autres issues dans les carrières que nous ne connaissons pas encore.

Ces lacunes considérables qui se rencontrent fréquemment entre les parties dont les plans ont été levés et les petites exploitations partielles découvertes çà et là, appuyant fortement cette présomption, si le comité de salut public voulait en prendre connaissance, il faudrait peut-être que par un arrêté il obligea tout propriétaire de maisons ou terrains dans lesquels il existerait des puits, des caves ou autres communications avec les carrières à en faire sa déclaration au bureau des plans. [...]

Indépendamment des premières précautions que nous venons d'indiquer, il est d'autres mesures à prendre pour en assurer l'effet, on propose en conséquence de faire faire jusqu'à nouvel ordre dans les carrières inhabitées des rondes de trois hommes dont un des premiers soins serait de s'assurer qu'on aurait point touché aux constructions faites pour intercepter les communications quant aux carrières dans lesquels il existe des ateliers, il suffirait que les rondes les parcourussent pendant la nuit seulement, cette mesure a été employée en 1789, 1790 et 1791.

On propose encore au comité de salut public d'autoriser, une fois pour toutes les officiers des carrières à faire faire de semblables rondes lorsqu'il y aura des mouvements dans Paris. »

Mais d'autres « nuisibles » faisaient plus que de passer des marchandises en fraude, ils étaient à l'origine de disparitions bien plus invalidantes pour les ouvriers de l'IDC (= Inspection des Carrières) : les rats et autres gaspards. N'étant pas lithophages, ils se délectaient des chandelles de suif. En ventôse An III (février 1795), en tant qu'Inspecteur général des Carrières sous Paris, Bralle écrit : « *On fera au moyen de deux petits murs en terre un magasin pour le commis près le N°74 [de l'atelier du Marché aux Chevaux]. Ce magasin est indispensable pour mettre l'huile et la chandelle à l'abri des attaques des rats* ».

L'Empire « en flamme » manifeste un besoin frénétique et inextinguible d'eau

La Révolution fut loin de tout bouleverser. La capitale était toujours confrontée à ce même problème d'eau, qui avait une double origine : un manque drastique par pénurie des sources d'approvisionnement, mais aussi une insuffisance de moyens de distribution. À cette époque, Bralle rencontra également quelques problèmes pour établir un devis aux fins de modifier la pompe Notre-Dame, ce qu'il avait déjà éprouvé en l'an III.

C'est le 6 prairial de l'an XI que fut pris l'arrêté qui aurait dû placer désormais toutes les eaux de Paris sous la responsabilité d'un Administrateur, secondé par un ingénieur. Bralle, bon gestionnaire, avait la préférence du ministre de l'intérieur Chaptal, mais certains postulants avaient les faveurs d'autres personnalités. Et tandis que l'indécision succédait aux atermoiements, les événements extérieurs poursuivirent leur évolution qui déboucha sur la reprise de la guerre, ce qui étouffa dans l'œuf la mise en pratique de l'arrêté du 6 prairial, qui ne fut donc jamais appliqué.

Pendant l'Empire, une pétition demanda même la suppression de la machine de la Samaritaine, suite à la formation d'un petit cloaque pestilentiel dont elle était responsable. Bralle argua alors en vain que si la détruire était facile, la remplacer poserait beaucoup plus de problème. Sa mise hors-service fut néanmoins prise par un arrêté daté du 1^{er} janvier 1813. Il est intéressant de noter que deux jours plus tard fut signé l'arrêté interdisant l'exploitation des carrières à Paris ; il n'y a pas de coïncidence, seulement une collusion des événements.

C'est alors que l'on essaya de multiplier les fontaines publiques en prévoyant d'en mettre en place quinze nouvelles. Deux autres furent ensuite ajoutées à la liste initiale. Bralle contacta les entrepreneurs et passa les marchés. Il y avait besoin de 6600 mètres de conduites en fonte qui furent trouvées dans différents magasins et dépôts, dont 600 mètres à la Gare, 200 à Chaillot, d'autres à Marly, etc.

Douze de ces nouvelles fontaines coulèrent le 1^{er} juillet à l'heure prévue. Cinq coulèrent avec une heure de retard, contretemps que Bralle put imputer au personnel des pompes à feu puisqu'un des fontainiers avait par erreur mis en décharge un robinet à trois positions, ce qui entraîna une mini-inondation de quelques caves. Bralle reçut néanmoins un témoignage de satisfaction du ministre le 5 juillet 1806.

Pour Bralle, alimenter une fontaine publique avec des eaux privées (ce qu'étaient les pompes à feu) était une faute technique « *du même tonneau* » qu'une erreur juridique. C'est la raison pour laquelle il fit rebrancher secrètement la fontaine de Grenelle (aussi dénommée « la trompeuse » de part la disproportion entre l'opulence du décorum et le débit fourni ; « *beaucoup de pierre pour peu d'eau !* » selon Voltaire) sur le réseau alimenté par l'aqueduc de Médicis, alors que Haupois l'avait connectée à la pompe à feu du Gros-Caillou. Ceci n'arrangea pas les relations entre les deux hommes que d'autres affaires avaient déjà opposés. Comme lorsque fut posée une conduite en Seine, et que Bralle avait bien essayé d'en tirer les bénéfices, mais en vain³⁷. De même Bralle avait tendance à utiliser le matériel de réserve des pompes à feu pour des travaux à l'hospice du Roule, à la cuisine des Invalides ou à la Samaritaine, ce qui ne pouvait qu'irriter Haupois ; et de plus, il essayait de dénigrer les pompes à feu en minorant leurs performances d'un facteur 5 à 6.

Le 4 septembre 1807, un décret institua une nouvelle et unique administration des Eaux de Paris dirigée par le Préfet, sous la surveillance du directeur des Ponts et Chaussées et sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. Bralle et Haupois furent tous deux intégrés dans le prestigieux corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées par décret du 7 octobre 1807. La distribution des eaux des pompes à feu revint à Bralle, le seul en qui le ministre avait confiance, et Haupois lui fut subordonné. Fin 1807, Haupois obtint la concession des eaux chaudes des condenseurs, qu'il put ainsi revendre aux lavandières. Il leur ouvrit un lavoir ainsi que des bains publics dans sa maison à côté de la pompe à feu de Chaillot. En 1811, l'eau fournie par la pompe du Gros-Caillou devint excessivement sale ; un nouvel égout évacuait en effet en amont de la prise d'eau, les eaux stagnant autrefois dans le quartier des

³⁷ VdP VO3/625

Invalides. Haupois alerta directement le directeur des Ponts et Chaussées sans respecter les échelons hiérarchiques intermédiaires ce qui froissa le Préfet, Girard, ainsi que Bralle, qui s'en plaignit au ministre le 5 septembre 1811³⁸.



Ultimes vestiges *in situ* de la pompe à feu de Chaillot, du moins au niveau des carrières ! Dans le réseau des galeries de servitude de l'IDC du 16^e arrondissement, en suivant cette indication manuscrite « Allant vers les bassins », on arrive sous l'Enclos des réservoirs et au Carrefour des Bassins (© Hugo Clément).

Le 10 octobre 1811 un contrôle rigoureux (sous l'œil de l'autorité militaire) permit de mettre en évidence que la quantité maximale que le réseau de la pompe à feu pouvait distribuer (grâce au procédé « Marguerie ») était de seulement 18 167 muids, et non pas 22 000, contrairement à ce qu'Haupois affirmait. Le Conseil des Ingénieurs généraux des Ponts et Chaussées arracha alors à Bralle sa démission du Corps, en échange d'une place d'inspecteur de mesure de pierres dans un service dont les « grands travaux » en cours dans Paris nécessitait la création³⁹ ; en quelque sorte l'aboutissement de la malveillance de Bralle. Les pompes à feu furent alors confiées à Jean-Louis Dumas qui se présentait déjà avant la Révolution comme un « architecte hydraulique ».

Le problème du mesurage des pierres

Le mesurage des pierres était une source permanente de conflits entre les carriers et les entrepreneurs. Sous l'Ancien Régime, il avait été organisé par un arrêt du 6 février 1768 et placé sous la supervision du gouvernement. Son représentant, Morelle de Béranger, fut destitué en 1791 (« *du passé faisons table rase* ») et remplacé par un nommé Denis agréé par les carriers. Les grands travaux entrepris par l'Empire suscitèrent de vives récriminations des entrepreneurs qui jugeaient trop belle la part des carriers. Un décret pris le 11 juin 1811 reprit donc les dispositions de l'arrêt de 1768 et confia la supervision à une administration dépendant du « Bureau central du Poids public ». C'est dans cette administration qu'Haupois espérait entrer.

³⁸ VdP VO3/633

³⁹ A.N. F13/881.

Une retraite davantage littéraire, avant une inhumation discrète

Bralle, qui était resté célibataire, se rêvait éducateur. Mais l'âge avançant et sa vue baissant, cette perte d'activité le fit se retirer à Montmorency, où on le retrouva après 1815 en train de versifier, titillant la muse de la poésie :

*Retiré du grand monde et presque'octogénaire
Entrevoiant à peine et ne sachant que faire.*

En 1827 devenu aveugle, il se réfugia définitivement dans l'univers de la fable et de contes dont il publia un recueil, duquel il souhaita que fut gravé sur sa tombe :

*Ci-git un honnête homme, aimé sans être aimable
Qui travailla beaucoup et ne fit presque rien
Passant, qui que tu sois, mécréant ou chrétien
Puisses-tu pour ami rencontrer son semblable.*

Bibliographie :

« Les eaux souterraines du Jardin des Plantes et de ses annexes », par R. Soyer (Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle, nouvelle série tome XVI, fascicule 2, p.101 à 124) (© 30 décembre 1941) ;

« Fontaines de Paris », par Georges Poisson (© Maison de la Bonne Presse 1957) ;

« Napoléon (1^{er}) et Paris », de Georges Poisson (© Berger-Levrault 1964 / réédition Tallandier 2002) ;

« La ville et son eau. Paris et ses fontaines », par Michel Belloncle (© SERG 1978) ;

« Le service des carrières de Paris pendant la révolution », par Marc Viré et François Delaporte, p.8-20, in « Lapidicina » n°3 ;

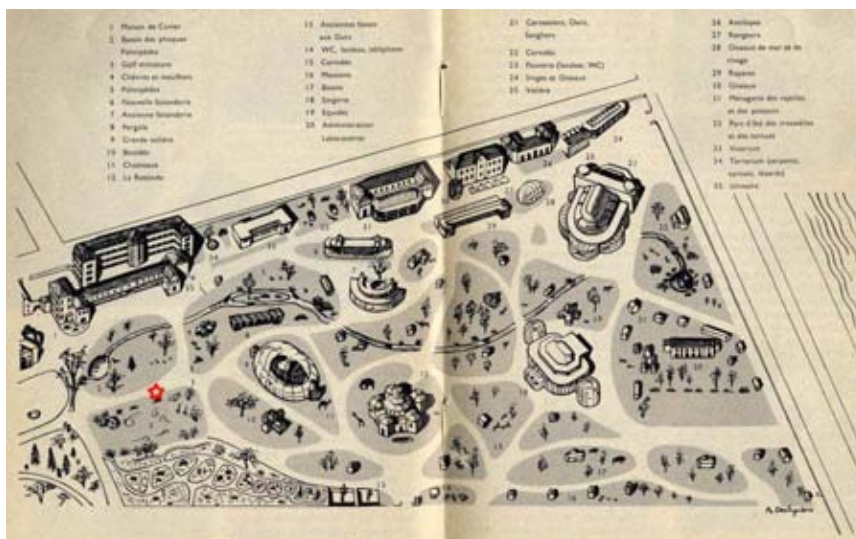
« Recueil de pièces manuscrites relatives à l'histoire des carrières de Paris aux XVII^e & XVIII^e Siècles » recueil de pièces manuscrites publié par le Groupe Parisien de Recherche sur les Souterrains en 1986 ;

« Paris souterrain », par Émile Gérards, (© Garnier Frères 1908 / réédition DMI 1991) ;

« La fontaine de la rue du Regard », par Gilles Thomas, p.61-62 de « Paris villages (le magazine du patrimoine parisien) » ; n°10 (mi-avril / mi-juin 2005) ;

« Paris Villages », numéro Hors-Série spécial « Histoire de l'eau à Paris ».

Note 1 : « L'affaire de la pompe du Jardin des Plantes »



Sur ce plan de 1955, année de référence pour beaucoup d'entre nous, même si nous ne l'avons pas connue... n'étant pas nés, nous avons positionné une étoile, symbole d'un « point de vue remarquable » sur certaines cartes touristiques, pour vous permettre de localiser l'emplacement du fameux « puits à eau du Chameau » du jardin des Plantes. « *Creusé dans les bâtiments de l'ancienne Régie des Fiacres, construite entre le Carré des Serres et la rue de Seine [actuelle rue Cuvier] à l'emplacement de l'ancienne serre tempérée, qui fut concédée au Muséum en 1792... sur le bord du terre-plein de l'Orangerie, contre l'allée latérale séparant celle-ci du bassin des Otaries* ». Ce qui correspond actuellement peu ou prou à l'allée entre l'enclos des kangourous wallabies et celui des daims mouchetés, côté enclos d'iceux.

Au tout début de la Révolution, la ménagerie avait dû recevoir les animaux venant de Versailles. Elle avait alors manqué d'eau. Pour lui en fournir, Jussieu avait fait tourner la pompe à manège d'un puits « intarissable » situé à proximité. Ce puits situé rue de Seine-Saint-Victor pouvait fournir 100 muids par heure. Mais les chevaux du manège furent bientôt eux-aussi réquisitionnés pour la défense de la Patrie. Afin que la ménagerie ne manque pas d'eau, Bralle eut l'idée d'adapter les attelages et de faire tourner des dromadaires en place et lieu des chevaux⁴⁰. Cette pompe, dite camélohydraulique, était encore visible en 1855. Si cette adaptation est sans conteste due à Bralle, des biographes n'hésitèrent pas à lui attribuer aussi la paternité de la découverte de la couveuse artificielle pourtant déjà connue des pharaons et citée par Réaumur au siècle précédent⁴¹.

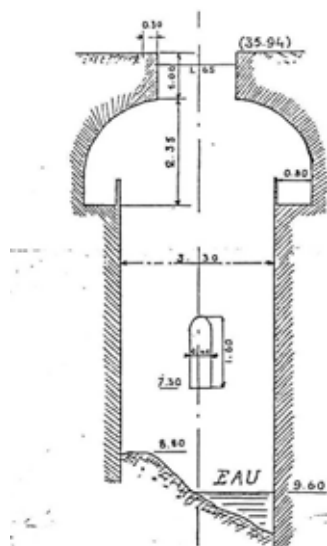


Au vu de la photo de gauche, on pourrait à tort croire que le puits « ci-devant dit du Chameau » est devenu le puits « au daim moucheté *Dama dama* ».

La photo de droite montre, autour d'une armature métallique vestige de la machinerie du puits, la plateforme souterraine sur laquelle tournait notre ami camélidé.

⁴⁰ AN F13/1013 Nivôse an IV

⁴¹ INS *Histoire de l'Académie des Sciences* (1749)



Coupe du grand puits de l'ancienne Orangerie ou « Puits du Chameau ».

Un dessin valant mieux qu'un long discours surtout quand il risque d'être lénifiant, cette coupe de la machine camélohydraulique qui provient de l'article de R. Soyer de 1941, permet de voir l'espace inférieur servant de révolution pour le parcours du chameau « jusqu'à nourri inutilement » (un peu comme les prisonniers de Bicêtre !). La niche à 7m30 de profondeur et de 1m60 de hauteur, « devait » (selon Soyer) communiquer autrefois par un souterrain avec les bâtiments de la rue Cuvier. De plus une galerie de 2m30 de haut aboutissant au pied d'un escalier (« démolit et remblayé depuis de nombreuses années »), permettait un accès à partir de la serre à la galerie circulaire où notre chameau cheminait. Une pompe surmontant cet édifice curieux alimentait un réservoir de 40m³.

Note 2 : de quelques fontaines parisiennes dues à Bralle

La fontaine égyptienne, dite aussi **fontaine du Fellah** (au coin des actuelles rues de Sèvres et Vaneau), est donc une œuvre de Bralle. Celui-ci s'indigna lorsqu'une charrette, ayant renversé une borne de protection, érafla la cuisse de son Adonis égyptien. Pour les amateurs de curiosités parisiennes, au 18 bis, rue Henri Barbusse, en entrant dans la cour on aperçoit à gauche un moulage de cette statue Empire du Fellah. La statue originelle du Fellah, œuvre de Pierre-Nicolas Beauvallet (1806-1808) a en effet été restaurée par le sculpteur Jean-François-Théodore Gechter qui a habité cette maison, d'où la présence de ce moulage en plâtre dans la cour. (Photos ci-dessous avec à droite la copie ... privée !)



La fontaine du Palmier (place du Châtelet), fut elle aussi dessinée par Bralle pour perpétuer le souvenir de l'expédition d'Égypte. Édifiée en 1806, à l'emplacement de Grand Châtelet, la fontaine était à l'origine une colonne palmier sur un simple piédestal, disposée au centre d'un bassin. Seuls les dauphins d'angle crachaient un mince filet d'eau. Les sphinx seront ajoutés par Gabriel Davioud en 1856.



Dans le « Journal des artistes » (d'avril 1900), p.3088 on put lire :

« **La colonne des Palmiers et son histoire sur la place du Châtelet.** – La colonne de la place du Châtelet, qui était depuis de longs mois entourée de palissades et d'échafaudages, est aujourd'hui complètement remise en état. La Victoire en plomb doré qui surmonte l'élégante colonne resplendira d'un éclat nouveau. Les statues sont restaurées.

Cette colonne, que l'on appelle aussi colonne des Palmiers, avait été élevée en 1808, sur les dessins de Bralle, pour perpétuer le souvenir de l'expédition d'Égypte. Vers 1855, on s'avisa qu'elle n'était pas assez élevée (16m.20) pour la grandeur de la place où elle s'élève. On décida de l'exhausser de 8 mètres. Cette entreprise fut exécutée le 22 avril 1858. Les réparations de détail qui suivirent ne furent achevées que le 1^{er} janvier 1859 ; la palissade avait duré près d'un an. En 1866, enfin, le piédestal fut modifié, et les ornements compliqués qui décorent la partie supérieure de la colonne furent exécutés.

La colonne des Palmiers a donc maintenant devant elle une trentaine d'années de tranquillité. »

La fontaine du Regard (ou « de Lédà »), présente la particularité d'être de nos jours une fontaine ubiquiste. Son élévation aérienne se trouve actuellement dans le jardin du Luxembourg, au dos de la fontaine qui alimente le bassin long de 50 mètres, sis côté rue de Médicis (ce bassin présente d'ailleurs la particularité d'avoir un plan d'eau non horizontal ; oui, oui, vous pourrez le constater par vous-mêmes... magie des illusions d'optique !). Cette fontaine d'accueil, aussi dénommée Grotte, mais qui est plus exactement une Nymphée, n'est

elle-même plus à son emplacement d'origine. Lorsque la rue de Médicis fut percée en 1860, la fontaine fut déplacée ; accolée auparavant au mur de refend du bâtiment auquel elle s'adossait, cette translation permit ainsi à son revers de devenir enfin visible. Alphonse de Gisors, architecte du palais, lui en constitua alors un en y apposant la fontaine du Regard que le percement de la rue de Rennes chassait du carrefour Saint-Placide. Cet ajout d'une face supplémentaire à une fontaine applique, est à rapprocher de ce qui fut réalisé pour transformer la fontaine des Sts-Innocents, autrefois triptyque bidimensionnel (au coin d'un bâtiment), en une fontaine tri-dimensionnelle à quatre pans, comme nous la connaissons de nos jours.

Et l'ubiquité de la fontaine de Lédà vient d'un fait moins connu parce que souterrain, et donc caché aux yeux du profane. À son emplacement d'origine, au carrefour des rues de Vaugirard et du Regard, mais à une dizaine de mètres sous terre, se trouve toujours en place le graphisme apposé par l'Inspection des Carrières pour matérialiser sa localisation au dessus.



La fontaine de Lédà, se compose d'un fronton et de deux pilastres encadrant *Lédà et son cygne*, ou plus exactement Lédà assise aux bords de l'Eurotas près de Jupiter métamorphosé en cygne, bas-relief dû à Achille Valois (1807).



Plaque en carrière strictement à l'aplomb de son emplacement d'origine (photo Franck Albaret).